

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

Le mardi 21 octobre 2025 à 18h45,  
Tenue au salon du personnel de l'école des Hirondelles

### 1. Ouverture de la séance et vérification du quorum

Cindy Lavictoire Scardocchio, parent	P	Karine Leblanc, enseignante	P
Sirakh Marcenat, parent	P	Marylène Gravel, enseignante	P
Yva Jean Louis, parent	P	Martine St-Hilaire, sdg	P
Karine Mathieu, parent	P	Caroline Lamoureux, soutien	P
Marie-Michèle Bouillon, substitut – parent	A	Emmanuelle Laberge, directrice	P
Jean-Olivier Gagnon, substitut - parent	P	Nancy Savaria, directrice adjointe	P
		Karine Desjardins, directrice adjointe	P

La présidente ouvre la séance du conseil d'établissement. Il est 18h45.

### 2. Parole au public

Aucun public présent.

### 3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Mme Marylène Gravel, appuyée de Mme Martine St-Hilaire d'adopter l'ordre du jour tel que présenté, avec l'ajout des points 5.4 : Utilisation des fonds spéciaux : Hockey cosom et 5.5 : Utilisation des fonds spéciaux : Club des Petits Déjeuners.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-009

### 4. Adoption et suivi du procès-verbal du 16 septembre 2025

Le procès-verbal ayant été rendu disponible au préalable.

Il est proposé par Mme Karine Mathieu, appuyée par Mme Cindy Lavictoire Scardocchio d'adopter le procès-verbal de la séance du 16 septembre 2025 avec la correction de petites coquilles.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-010

## 5. Approbation

### 5.1 Sorties et activités éducatives

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, présente la programmation des activités éducatives de l'école.

Sur proposition de Mme Yva Jean Louis, appuyée de Mme Caroline Lamoureux, il est proposé D'APPROUVER la programmation des activités éducatives de l'école.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-011

### 5.2 Contribution volontaire Club des Petits Déjeuners

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique qu'elle souhaite offrir, dans le cadre du programme des petits déjeuners, des déjeuners spéciaux et activités ponctuelles pour les élèves qui y participent. Afin de soutenir cette initiative, elle propose de solliciter une contribution financière volontaire auprès des parents.

Sur proposition de Mme Karine Leblanc, appuyée de Mme Marylène Gravel, il est proposé D'APPROUVER la contribution volontaire au Club des Petits Déjeuners.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-012

### 5.3 Guignolée Chevaliers de Colomb

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique que Les Chevaliers de Colomb ont sollicité l'école afin de venir déposer des boîtes dans le but d'amasser des denrées non périssables dans le cadre de la Guignolée.

Sur proposition de Mme Martine St-Hilaire, appuyée de Mme Karine Mathieu, il est proposé D'APPROUVER la demande des Chevaliers de Colomb.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-013

### 5.4 Utilisation des fonds spéciaux : Hockey Cosom

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique qu'elle souhaite utiliser une partie des fonds spéciaux pour l'achat de chandails d'équipe dans le cadre d'une activité parascalaire rassembleuse de hockey cosom. Cette initiative vise à renforcer le sentiment d'appartenance et à valoriser la participation des élèves.

Sur proposition de M. Sirakh Marcenat, appuyée de Mme Cindy Lavictoire Scardocchio, il est proposé D'APPROUVER l'utilisation des fonds spéciaux.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-014

### **5.5 Utilisation des fonds spéciaux : Club des petits déjeuners**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, explique qu'elle souhaite utiliser une partie des fonds spéciaux pour l'achat de matériel destiné au club des petits déjeuners. Ce matériel permettra d'améliorer l'organisation et le service des petits déjeuners offerts aux élèves.

Sur proposition de Mme Yva Jean Louis, appuyée de Mme Caroline Lamoureux, il est proposé D'APPROUVER l'utilisation des fonds spéciaux.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-015

## **6. Adoption**

### **6.1 Visionnement de la capsule complémentaire Plan de lutte contre l'intimidation et la violence et remise de la fiche 6**

La directrice, Mme Emmanuelle Laberge, remet la fiche #6 aux membres du conseil d'établissement. Les membres visionnent la capsule complémentaire Plan de lutte contre l'intimidation et la violence.

### **6.2 Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école/violence à caractère sexuel 2025-2026**

Le Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école/violence à caractère sexuel 2025-2026 a été envoyé par courriel.

Sur proposition de Mme Martine St-Hilaire, appuyée de Mme Karine Mathieu, le Plan de lutte pour prévenir et combattre l'intimidation et la violence à l'école/violence à caractère sexuel 2025-2026 est adopté.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-016

## **7. Informations des membres**

### **7.1 Direction**

Mme Emmanuelle Laberge informe les membres que le budget 2024-2025 a été reçu et qu'il est équilibré. Elle mentionne qu'un déficit avait été observé l'an dernier au service de garde, principalement en raison de la gestion de deux sites distincts. Cette situation ne se reproduira pas cette année, puisque tous les élèves fréquentent maintenant le service de garde du pavillon principal. De plus, les élèves des classes d'adaptation scolaire utilisent désormais davantage le service de garde de leur école de quartier.

Mme Laberge souligne également que plus de 200 élèves sont inscrits au club des petits déjeuners. Les petits déjeuners préparés avec l'aide de bénévoles et d'élèves. Les petits déjeuners sont pris directement dans les classes.

Enfin, elle indique que le système d'intercom n'est pas encore fonctionnel, ce qui représente un enjeu de sécurité. Le problème devrait être réglé sous peu.

### **7.2 Personnel de l'école**

Les enseignants mentionnent que le début d'année scolaire a été chargé, mais que le moral demeure bon, malgré l'approche du premier bulletin. Des ajustements ont également été faits au niveau du personnel de soutien : Mme Annie Bourdage, secrétaire du pavillon, travaille désormais aux Hirondelles le matin, de 7h15 à 10h15. De son côté, Mme Martine St-Hilaire apportera son soutien au service de garde, en appui à la technicienne.

### **7.3 Parent**

Mme Yva Jean Louis souligne le bon travail de Mme Martine St-Hilaire, elle aime beaucoup l'accueil qu'elle réserve aux gens le matin.

### **7.4 Représentant au comité de parents**

La dernière rencontre du comité de parents du Centre de services scolaire a eu lieu le 2 octobre. Il s'agissait d'une soirée d'élection visant à former le nouvel exécutif du comité. La prochaine rencontre est prévue le 23 octobre. Lors de cette séance, une consultation aura lieu sur le cadre d'organisation scolaire ainsi que sur la politique d'admission. Le rapport annuel du comité y sera également présenté et adopté.

## **8. Correspondance**

Aucun courrier.

## **9. Varia**

Aucun varia.

## **10. Levée de l'assemblée**

La présidente conclut que l'ordre du jour a été écoulé. L'assemblée est levée à 19h52.

Adopté  
Résolution no CÉ2526-017

Cindy Lavictoire Scardocchio  
Présidente

Emmanuelle Laberge  
Directrice